



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144383>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-144383**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Petite-Ile

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Véttyvers

**Description** : Le projet objet du présent concours est une école comprenant : -4 salles de classes -Une salle polyvalente -Une salle de motricité -Des espaces récréatifs, extérieurs et abrités Le programme validé par la commune de Petite Ile concerne : -615 m<sup>2</sup> de SU -190 m<sup>2</sup> de surfaces abritées -575 m<sup>2</sup> de surfaces extérieures La démolition de l'école, hormis la restauration, est à prévoir en raison de la grande vétusté des bâtiments. Le restaurant scolaire sera à remettre en état et aux normes, il est notamment prévu la réfection de la façade. Une amélioration des flux est à prévoir ainsi que la sécurisation des abords de l'école. L'ensemble du site devra être accessible PMR (y compris le restaurant scolaire). Le SSI devra être traité sur l'ensemble du site (y compris le restaurant scolaire). L'école est utilisée comme centre d'hébergement d'urgence. Le futur projet devra tenir compte de ce point. L'enveloppe financière des travaux de l'opération s'élève à 2 593 950,00 euro(s) HT, y compris les provisions pour adaptation au site ainsi que les équipements mentionnés au Programme (valeur mars 2024). La procédure est un concours de type restreint lancé en application des articles L2125-1-2°, L2172-1, R2162-15 à R2162-21, R2162-22, R2162-24, R2172-2, R2172-4 à R2172-6 du code de la Commande Publique (CCP). Le nombre de candidats admis à concourir a été fixé à trois (3). Le concours se déroule en deux phases : - Phase 1 : choix des trois équipes candidates parmi l'ensemble des candidatures reçues, après avis du jury de concours, sur la base des critères énoncés au présent avis et au règlement de concours (cf. Chapitre II du règlement de concours) - Phase 2 : choix du ou des lauréat(s) parmi les 3 candidats admis à concourir, après avis du jury de concours, sur la base des critères énoncés au règlement de concours Le niveau de conception des projets est l'ESQUISSE

**Identifiant de la procédure** : 28c859e8-438c-4654-8104-9544f11bbc9c

**Identifiant interne** : 2024\_Concours\_Vetyvers

**Type de procédure** : Restreinte

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : \*) Description du projet : Le projet objet du présent concours est une école comprenant : - 4 salles de classes - Une salle polyvalente - Une salle de motricité - Des espaces récréatifs, extérieurs et abrités Le programme validé par la commune de Petite Ile concerne : - 615 m<sup>2</sup> de Su - 190 m<sup>2</sup> de surfaces abritées - 575 m<sup>2</sup> de surfaces extérieures La démolition de l'école, hormis la restauration, est à prévoir en raison de la grande vétusté des bâtiments. Le restaurant scolaire sera à remettre en état et aux normes, il est notamment prévu la réfection de la façade. Une amélioration des flux est à prévoir ainsi que la sécurisation des abords de l'école. L'ensemble du site devra être accessible Pmr (y compris le restaurant scolaire). Le Ssi devra être traité sur l'ensemble du site (y compris le restaurant scolaire). L'école est utilisée comme centre d'hébergement d'urgence. Le futur projet devra tenir compte de ce point. L'enveloppe financière des travaux de l'opération s'élève à 2 993 950,00 euro(s) Ht. \*) Description du marché de maîtrise d'oeuvre : Le marché qui suivra le concours comportera les missions de maîtrise d'oeuvre suivantes : Eléments de mission de base (Les études d'esquisse (Esq) ; les études d'Avant-Projet Sommaire (Aps) ; les études d'Avant-Projet Définitif (Apd) ; les études de Projet (Pro) ; l'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés publics de travaux (Act) ; l'examen de la conformité et le visa des études d'exécutions réalisées par l'entrepreneur (Visa) ; la direction de l'exécution des marchés publics de travaux (Det) ; l'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (Aor). Missions complémentaires ( Simulations thermiques dynamiques (Std) ; Coordination système de sécurité incendie (Cssi)). \*) Critères de sélection des projets : La sélection des projets s'est effectuée par le pouvoir adjudicateur, après avis d'un jury dûment constitué conformément aux dispositions de l'article R2162-25 du Code de la Commande Publique, sur la base des critères suivants : - Qualité urbaine et fonctionnalité du programme : Qualité du parti d'aménagement du projet : organisation générale des espaces, et des circulations, respect des logiques fonctionnelles, insertion dans le site Qualité d'usage et de fonctionnement des espaces intérieurs (il s'agira ici d'analyser les conditions de vie dans le futur bâtiment et son adéquation avec le programme) Qualité de la réponse et respect des surfaces identifiées au programme - Qualité environnementale du projet : Qualité de la réponse pour l'autonomie énergétique de l'équipement (Prise en compte des conditions climatiques du site, performance énergétique, système de production...) Qualité de la gestion de la ressource en eau Choix dans la qualité des matériaux et utilisation de matériaux locaux - durabilité, issu de filière recyclage, issus de filière bio et géo sourcé - économie globale du projet Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux, Pérennité des ouvrages, prise en compte des interventions ultérieures d'entretien et de maintenance, - Planning d'intervention (délais études et travaux). Les délais indiqués par la Maîtrise d'Ouvrage sont indicatifs (avec un objectif d'ouverture à la rentrée 2028). Il convient à chaque candidat d'apprécier son planning en fonction de son propre projet. \*) Résultat

du concours: - Dans le cadre du "Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Vétyvers", et conformément à l'avis du jury, les projets sont classés de la façon suivante : 1er - Projet A : Groupement Altitude 80 Architecture / Integrale Ingenierie / Ad Hoc Paygages & Urbanisme / Blin & Misery / Top Bis Reunion 2ème - Projet C - Groupement Malecot & Boyer Architectes / Gie Darwin Concept / Imageen / Esprit Du Lieu 3ème - Projet B - Groupement Olivier Brabant Architecte (Ei) / Emci / Inset / Resieliens / Createur Oi / Ciea / Top Bis Reunion / Ad Hoc Paysages & Urbanisme - Dans le cadre du "Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Vétyvers", et conformément à l'avis du jury, le groupement ci-après est désigné lauréat du concours : Groupement Altitude 80 Architecture / Integrale Ingenierie / Ad Hoc Paygages & Urbanisme / Blin & Misery / Top Bis Reunion - Dans le cadre du "Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Vétyvers", et conformément à l'avis du jury, une prime de 17 500 euro(s) Ht est attribué intégralement aux trois candidats admis à concourir en raison de la qualité et de la conformité de leurs dossiers

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Vétyvers

**Description :** Le projet objet du présent concours est une école comprenant : -4 salles de classes -Une salle polyvalente -Une salle de motricité -Des espaces récréatifs, extérieurs et abrités Le programme validé par la commune de Petite Ile concerne : -615 m<sup>2</sup> de SU -190 m<sup>2</sup> de surfaces abritées -575 m<sup>2</sup> de surfaces extérieures La démolition de l'école, hormis la restauration, est à prévoir en raison de la grande vétusté des bâtiments. Le restaurant scolaire sera à remettre en état et aux normes, il est notamment prévu la réfection de la façade. Une amélioration des flux est à prévoir ainsi que la sécurisation des abords de l'école. L'ensemble du site devra être accessible PMR (y compris le restaurant scolaire). Le SSI devra être traité sur l'ensemble du site (y compris le restaurant scolaire). L'école est utilisée comme centre d'hébergement d'urgence. Le futur projet devra tenir compte de ce point. L'enveloppe financière des travaux de l'opération s'élève à 2 593 950,00 euro(s) HT, y compris les provisions pour adaptation au site ainsi que les équipements mentionnés au Programme (valeur mars 2024). La procédure est un concours de type restreint lancé en application des articles L2125-1-2°, L2172-1, R2162-15 à R2162-21, R2162-22, R2162-24, R2172-2, R2172-4 à R2172-6 du code de la Commande Publique (CCP). Le nombre de candidats admis à concourir a été fixé à trois (3). Le concours se déroule en deux phases : - Phase 1 : choix des trois équipes candidates parmi l'ensemble des candidatures reçues, après avis du jury de concours, sur la base des critères énoncés au présent avis et au règlement de concours (cf. Chapitre II du règlement de concours) - Phase 2 : choix du ou des lauréat(s) parmi les 3 candidats admis à concourir, après avis du jury de concours, sur la base des critères énoncés au règlement de concours Le niveau de conception des projets est l'ESQUISSE

**Identifiant interne :** S-PF-1442153

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat, - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de la Réunion

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Commune de Petite-Ile

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** Lauréat: Altitude 80 Architecture

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** Lauréat: Altitude 80 Architecture

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0000

**L'offre est une variante :** non

**Informations relatives au marché :**

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse en vue de la reconstruction de l'école Les Véttyvers

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 09/12/2024

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

**Type de soumissions reçues :** Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 3

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 80F1253A-DD5E-9419-96E7A94BDADD305F

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Commune de Petite-Ile

**Numéro d'enregistrement :** 64521

**Adresse postale :** 192 Rue Mahé de Labourdonnais

**Ville :** Petite-Ile

**Code postal :** 97429

**Subdivision pays (NUTS) :** La Réunion ( FRY40 )

**Pays :** France

**Point de contact :** HOAREAU Serge

**Adresse électronique :** marches@petite-ile.re

**Téléphone :** 0262567979

**Adresse internet :** <https://www.petite-ile.re>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Commune de Petite-Ile

**Numéro d'enregistrement :** 1660220

**Adresse postale** : 192 Rue Mahé de Labourdonnais

**Ville** : Petite-Ile

**Code postal** : 97429

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : marches@petite-ile.re

**Téléphone** : 0262567979

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de la Réunion

**Numéro d'enregistrement** : 80F12570-CEC5-7E58-C19F356F848E4960

**Adresse postale** : 27, rue Félix Guyon Cs 61107

**Ville** : Saint-Denis Cedex

**Code postal** : 97404

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-reunion@juradm.fr

**Téléphone** : 0262924360

**Télécopieur** : 0262924362

**Adresse internet** : <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Lauréat: Altitude 80 Architecture

**Taille de l'opérateur économique** : **Micro, petite ou moyenne**

**Numéro d'enregistrement** : 1442153-1-0-1

**Adresse postale** : 27 Rue Alice Peverelly

**Ville** : Saint-Pierre

**Code postal** : 97410

**Subdivision pays (NUTS)** : La Réunion ( FRY40 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : contact@altitude80.re

**Téléphone** : 0262245963

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Bénéficiaire effectif**

**Nationalité du propriétaire** : France

**Lauréat de ces lots** : LOT-0000

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 43cf69a6-8075-42cd-ac23-25b7305e2eac - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis de résultats de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 23/12/2024 à 12:33

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 23/12/2024